

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/935349a4-7687-4ea1-b252-4f360b7542d9>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/935349a4-7687-4ea1-b252-4f360b7542d9> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Apostolska Delphine](#)

Date de soutenance : 12-12-2023

Directeur(s) de thèse : [Guglielmi Gilles J.](#)

Etablissement de soutenance : [Université Paris-Panthéon-Assas](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé \(Paris : 1992-....\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit public

Classification : Droit

Mots-clés libres : Séparatisme, Autodétermination, Diversité politique, Organisation territoriale, Souveraineté populaire, Droit constitutionnel, Droit international public

Mots-clés :

- Sécession - Droit
- Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes - Droit
- Union européenne -- Adhésion - Droit
- Partis politiques - Droit
- Administration locale -- Droit
- Démocratie directe - Droit
- Mouvements séparatistes - Droit
- Droit constitutionnel
- Droit international


Résumé : Depuis le début du XXIe, plusieurs grandes démocraties réputées stables et abouties connaissent des phénomènes séparatistes, par lesquels des groupes œuvrent à décentraliser politiquement leurs territoires. Qu'ils aient abandonné les armes ou qu'ils soient nés d'un projet pacifique, ils se distinguent des mouvements séparatistes du XXe siècle par leur institutionnalisation. Au Québec, en Catalogne, en Ecosse, en Flandres, en Corse et ailleurs, ces mouvements se sont installés au pouvoir par des voies légales et démocratiques, remettant en cause la souveraineté des Etats centraux tout en participant à leur vie politique et institutionnelle. L'indépendance, dans ce contexte, ne semble plus nécessairement recherchée. Ce faisant, les séparatismes institutionnalisés la manière dont le droit public appréhende la question de la réunion politique : alors qu'ils ne relèvent plus du droit international et que le droit européen peine à donner du corps à leur revendication, on les voit porter de véritables projets constitutionnels séparatistes, qui stimulent la réflexion sur le droit constitutionnel lui-même.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star
Identifiant : 2023ASSA0072
Type de ressource : Thèse
